

Bruxelles, le 14.10.2020  
COM(2020) 662 final

ANNEX

**ANNEXE**

*de la*

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU  
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ  
DES RÉGIONS**

**Une vague de rénovations pour l'Europe: verdir nos bâtiments, créer des emplois,  
améliorer la qualité de vie**

{SWD(2020) 550 final}

## Annexe – La vague de rénovations: actions clés de la Commission et échéancier indicatif

<b>Renforcer l'information, la sécurité juridique et les incitations à la rénovation</b>	
Réviser les <b>certificats de performance énergétique</b> et proposer de mettre en place des <b>normes minimales obligatoires en matière de performance énergétique</b> pour tous les types de bâtiments dans la DPEB	2021
Réviser les exigences en matière d' <b>audit énergétique</b> dans la DEE	2021
Proposer un acte relatif aux <b>passesports de rénovation du bâtiment</b> et créer un <b>outil numérique unique</b> pour unifier ces passeports avec les registres numériques des bâtiments	2023
Élaborer une <b>feuille de route à l'horizon 2050 pour la performance tout au long du cycle de vie</b> afin de réduire les émissions de carbone des bâtiments, et faire progresser la définition de <b>valeurs de référence</b> à l'échelon national avec les États membres	2023
<b>Un financement renforcé, accessible et plus ciblé appuyé par une assistance technique</b>	
<b>Renforcement proposé du financement pour le mécanisme ELENA</b> à partir de la plateforme de conseil InvestEU et peut-être d'autres programmes européens	2021
Envisager la mise en place d'une <b>norme «rénovation lourde»</b> dans le cadre de la révision de la DPEB	2021
Réviser les <b>orientations en matière de résilience face au changement climatique</b> pour les projets soutenus par l'UE	2021
Soutenir la <b>réduction des risques associés aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique</b> et proposer d'intégrer les <b>risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)</b> dans la législation sur les exigences de fonds propres et la directive Solvabilité II	2021
Réexaminer le <b>règlement général d'exemption par catégorie et les lignes directrices concernant les aides à la protection de l'environnement et à l'énergie</b>	2021
<b>Créer des emplois verts, renforcer les compétences des travailleurs et attirer de nouveaux talents</b>	

Aider les États membres à mettre à jour leurs feuilles de routes nationales pour la formation de la main-d'œuvre du secteur de la construction via l'initiative « <b>Build Up Skills</b> » et aider à la mise en œuvre de la <b>stratégie européenne en matière de compétences</b> pour 2020	2020
<b>Un environnement bâti durable</b>	
Réexaminer les objectifs de <b>récupération de matériaux</b> et soutenir le marché intérieur des matières premières secondaires	2024
Présenter un <b>cadre unifié de l'UE pour les permis numériques</b> et recommander la <b>modélisation des informations de la construction (BIM)</b> dans les marchés publics	2021
Soutenir la <b>numérisation dans le secteur de la construction</b> par le biais d'Horizon Europe, de pôles d'innovation numérique et d'installations d'essai et d'expérimentation.	2021
<b>Mettre une approche participative intégrée par quartier au cœur de la rénovation</b>	
Créer une plateforme créative « <b>Bauhaus européen</b> » afin d'allier la durabilité à l'art et au design	2020
Soutenir les solutions énergétiques durables et décarbonées par l'intermédiaire d' <b>Horizon Europe</b> et de l' <b>espace de cocréation en R&amp;I</b>	2020
Faciliter le développement de <b>communautés d'énergie</b> et d' <b>actions locales</b> par l'intermédiaire de la plateforme européenne «Smart Cities»	2020
Soutenir l'élaboration de <b>normes pour des bâtiments résilients face au changement climatique</b>	2020
<b>Agir sur la précarité énergétique et les bâtiments les moins performants</b>	
Lancer l' <b>initiative en faveur du logement abordable</b> , projet pilote de rénovation portant sur 100 quartiers	2021
<b>Les bâtiments publics et les infrastructures sociales montrent la voie</b>	
Proposer d'étendre les <b>exigences en matière de rénovation de bâtiments</b> imposées par la DEE à tous les niveaux des administrations publiques	2021
Élaborer, sur la base du cadre Level(s), des <b>critères de marchés publics écologiques liés au cycle de vie et à la résilience face au changement climatique</b> pour certains bâtiments publics	2022

<b>Décarboner le chauffage et le refroidissement</b>	
Développer les mesures en matière <b>d'écoconception et d'étiquetage énergétique</b>	2020
Évaluer l' <b>extension du système d'échange de quotas d'émissions aux émissions des bâtiments</b>	2021
Réviser les directives sur les sources d'énergie renouvelables et sur l'efficacité énergétique et envisager de renforcer l' <b>objectif en matière de chauffage et de refroidissement renouvelables</b> , et mettre en place une exigence de <b>parts minimales d'énergies renouvelables dans les bâtiments</b> Faciliter en outre l'accès <b>de la chaleur et du froid fatales et issus d'énergies renouvelables aux systèmes énergétiques</b>	2021